

N° 105

PROJET DE LOI

adopté

**SÉNAT**

le 16 mai 1984      SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984

---

---

# PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant la ratification d'un Accord  
concernant la sécurité sociale des bateliers rhénans.*

---

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet  
de loi dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros :

Sénat : 85 et 278 (1983-1984).

Article unique.

Est autorisée la ratification de l'Accord concernant la sécurité sociale des bateliers rhénans, fait à Genève le 30 novembre 1979, dont le texte est annexé à la présente loi (1).

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le  
16 mai 1984.*

Le Président,

*Signé : ALAIN POHER.*

---

(1) *Nota* : Voir le document annexé au n° 85 (1983-1984), Sénat.